

Dépôt DECLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER en ligne



Ce guide vous accompagne pas à pas :

- pour la création d'un compte professionnel.
- pour le dépôt en ligne de votre déclaration d'intention d'aliéner (DIA)



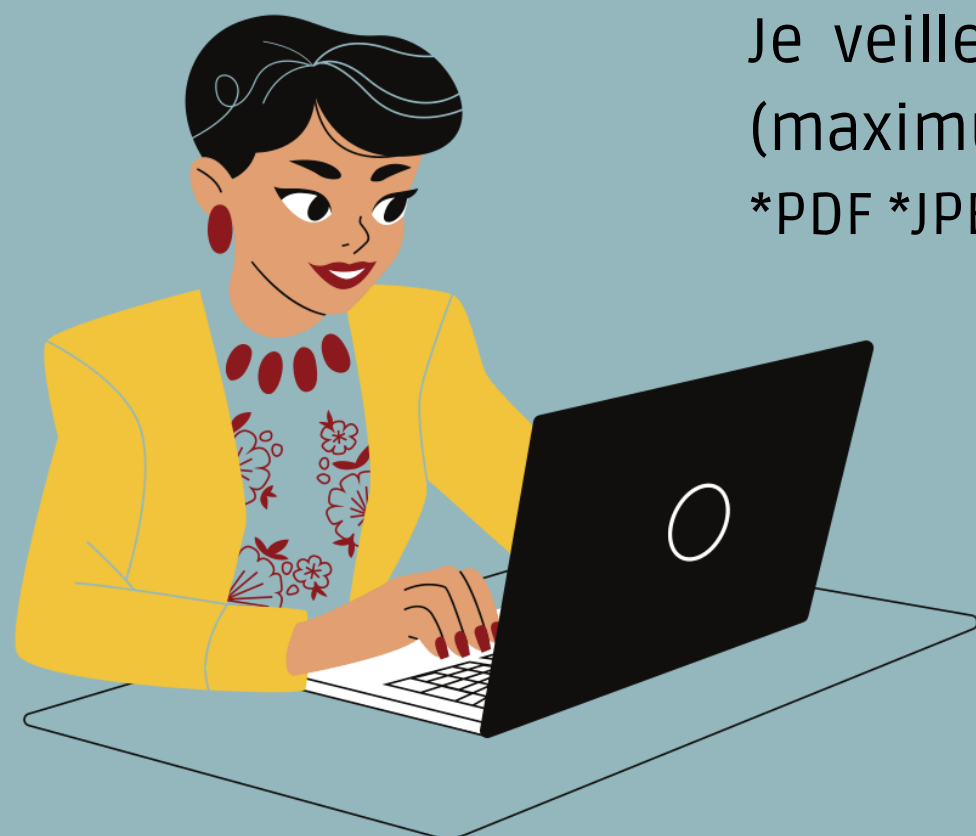
Depuis juin 2021, l'ouverture d'un téléservice gratuit permet de faciliter l'ensemble des démarches d'urbanisme sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Ce portail est opérationnel et déjà utilisé par plusieurs études notariales du territoire.

L'objectif 2023 : la dématérialisation totale des DIA déposées par les offices.



VÉRIFIER LE FORMAT DES PIÈCES DU DOSSIER

Je veille à préparer les diverses pièces qui seront à déposer en vérifiant leur taille (maximum 100 mo par document). Les extensions de format de fichier acceptées sont :
*PDF *JPEG *PNG (Article A.423-5 III du code de l'urbanisme)



**LA DÉMATÉRIALISATION
C'EST PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE, ET
SURTOUT ACCESSIBLE À TOUS!**

LES ÉTAPES POUR LE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

1
Création de mon
compte sur le
Guichet unique

2
Le dépôt de la
DIA

3
La décision

**Création de mon compte
sur le Guichet unique**

Création de mon compte sur le Guichet unique



Lorsque toutes les pièces à joindre à mon dossier sont prêtes, je commence à saisir ma demande.



Je veille à conserver mes identifiants pour mes futures démarches !

1. Je me connecte

- [Lien du Guichet unique](#)


<https://sig.saint-lo-agglo.fr/guichet-unique/Login/Partenaire>


Ce lien est accessible depuis le site internet de Saint-Lô Agglo :
"MES DEMARCHES EN LIGNE", sélectionner "Habitat-Urbanisme", puis
"Demande d'autorisation d'urbanisme dématérialisée".


Création de mon compte sur le Guichet unique

2. Je crée un compte utilisateur PROFESSIONNEL

Connexion ou création de votre espace

 Professionnel de l'Immobilier

 Identifiant

 Mot de passe

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)
Créer un compte Usager, **Professionnel de l'Immobilier.**



Un seul compte par office (mais le portail vous permettra de renseigner plusieurs référents pour un office).

Création de mon compte sur le Guichet unique

3. Je saisis mes informations personnelles

Vos coordonnées

Vous êtes

Un particulier Une personne morale

Dénomination*

Raison sociale

Numéro professionnel

Type de société
Sélectionnez une option

Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN.
Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité SIRET; la seconde, habituellement appelée NIC (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro SIRET.

Représentant de la personne morale

Civilité*

Nom*

Prénom*

Profession*
Notaire

Téléphone*

Fax

N°

Extension

Adresse*

Lieu-dit

Boite postale

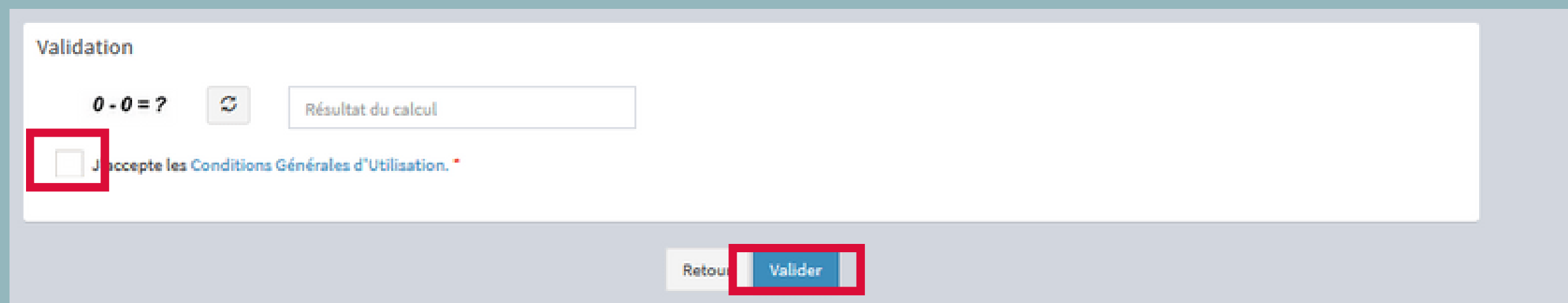
Cedex

Code postal*

Commune*

Création de mon compte sur le Guichet unique

4. Je clique sur "Valider"



The screenshot shows a validation interface with the following elements:

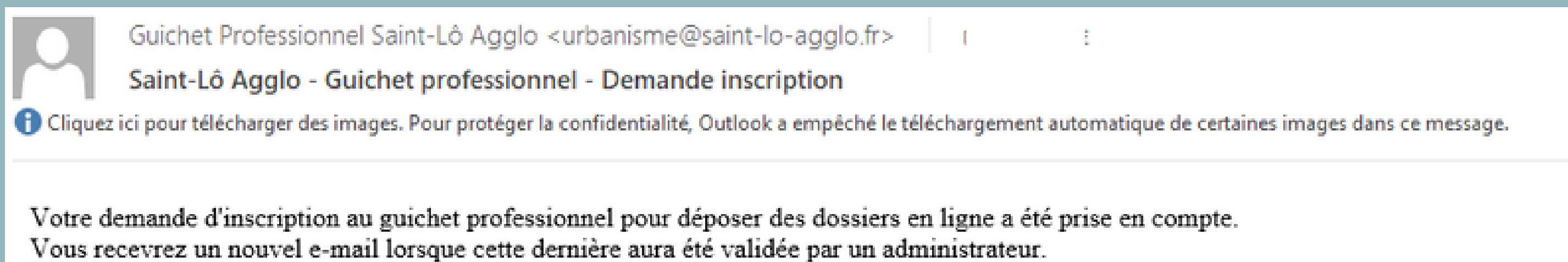
- Validation** header
- Math problem: $0 - 0 = ?$ with a refresh button and a text input field labeled "Résultat du calcul".
- Checkbox: J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation. (The checkbox is highlighted with a red box).
- Buttons: "Retour" and "Valider" (The "Valider" button is highlighted with a red box).

- Si une anomalie est présente, la zone d'erreur s'affiche en rouge.
- Si c'est conforme, le message suivant apparaît.

✓ **Confirmation**
Votre compte est en attente de validation.

Création de mon compte sur le Guichet unique

4. Je reçois ce message:



Création de mon compte sur le Guichet unique

4. Réception d'un courriel automatique de validation de l'inscription



**Le dépôt de la
déclaration d'intention
d'aliéner**

Connexion sur le Guichet unique

1. Je sélectionne le profil Professionnel et je saisis mes identifiants

Accès Usager Accès Professionnel de l'immobilier

Bienvenue sur votre espace professionnel de l'immobilier

Identifiant

Mot de passe

Connexion

[Créer un compte](#)
[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

Création d'un dépôt

2. Je saisis ma déclaration d'intention d'aliéner sur le Guichet unique

Je complète et valide ensuite chaque page du formulaire en ligne correspondant au Cerfa sélectionné :

The screenshot shows a progress bar at the top with four steps: 1. Type de la demande (highlighted), 2. Description du projet, 3. Pièces du dossier, and 4. Récapitulatif. Below the progress bar, the 'Type de la demande' section contains four dropdown menus with the following labels and placeholder text:

- Commune***: Sélectionnez une commune
- Type de dossier***: Sélectionnez un type de dossier
- Numéro du Cerfa***: Sélectionnez un numéro de Cerfa
- Objet de la demande***: Sélectionnez un objet de la demande

A blue 'Valider' button is located at the bottom right of the form, enclosed in a red rectangular box.



Les différentes étapes à compléter correspondent au formulaire papier Cerfa utilisé jusqu'à présent.

Création d'un dépôt

2. Je saisis ma déclaration d'intention d'aliéner sur le Guichet unique

Je coche les cases et clique sur "déposer ma demande":

- Le bouton « **vérifier les informations saisies** » permet de visualiser rapidement toutes les informations enregistrées.
- « **je signe électroniquement les documents** » : la signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale, ainsi que le n° de SIRET de l'entreprise.



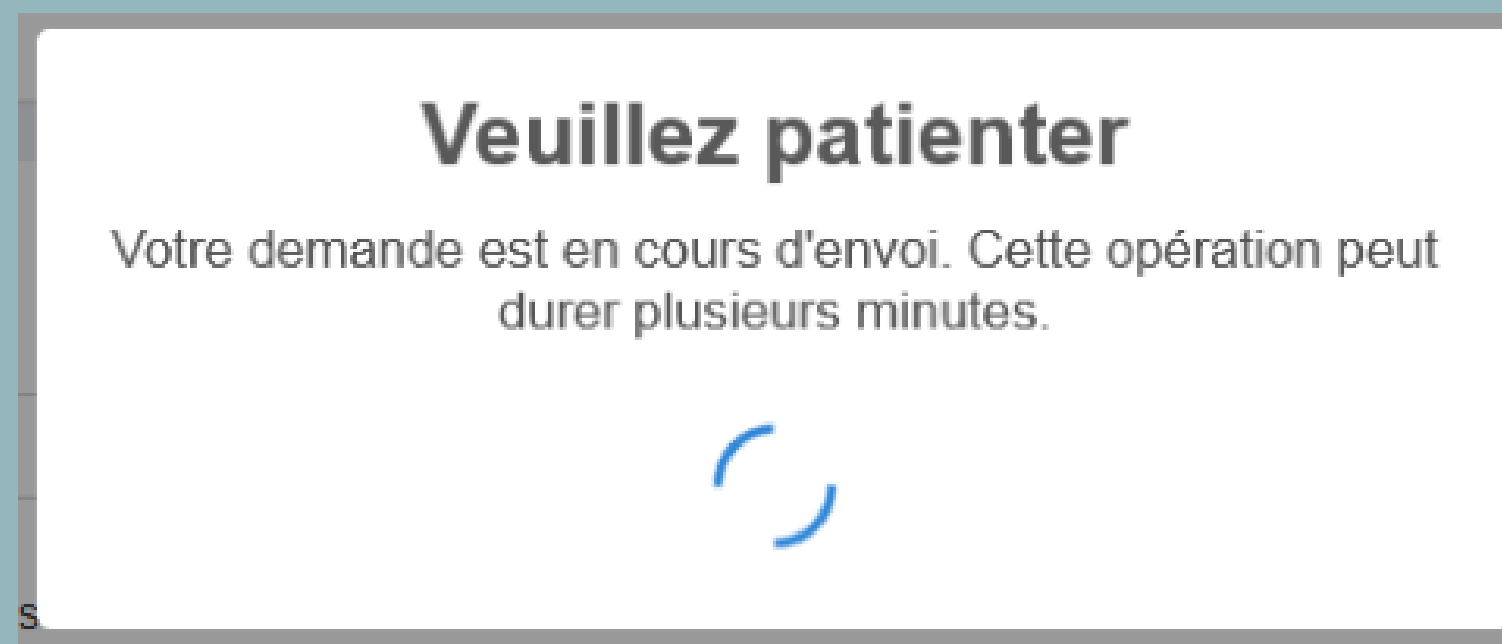
Une fois la demande déposée, vous ne pourrez plus la modifier !

« vérifier les informations saisies »

"Déposer ma demande"

Création d'un dépôt

11. L'envoi des fichiers va durer plusieurs minutes



Si tout s'est passé correctement une **confirmation** apparaît:

✓ **Confirmation**

Votre demande a été envoyée. Vous allez prochainement recevoir un accusé d'enregistrement électronique.

Création d'un dépôt

3. Je reçois un accusé de réception électronique par courriel

Madame, Monsieur

Vous avez déposé une demande de D.I.A. enregistré(e) sous le numéro IA 050 [REDACTED]. Le délai d'instruction de votre dossier est de 2 mois à compter de ce jour.

Si votre demande concerne une déclaration d'intention d'aliéner:

Si vous ne recevez pas de notification de l'administration dans le délai d'instruction de deux mois à compter de ce jour, vous bénéficierez d'une décision de renonciation tacite au droit de préemption.



Le dépôt de la DIA est adressé instantanément à la mairie concernée et à Saint-Lô Agglo. Le délai d'instruction court donc immédiatement. Plus rapide que l'envoi en LRAR et gratuit !

La décision

En attente de la décision

1. Ma demande va être instruite pas les services de Saint-Lô Agglo

Je peux à tout moment suivre l'évolution de mon dossier sur le Guichet unique via le lien suivant :

<https://sig.saint-lo-agglo.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Décision

2. Saint-Lô Agglo va proposer une décision

Dans le délai de **deux mois** je reçois la décision prise via le guichet.
J'en suis informé automatiquement par une notification par mail.

Passé le délai de deux mois, l'absence de réponse équivaut à une renonciation à préempter.



Pour tout renseignement,
contacter :

SAINT-LÔ AGGLO

Direction de l'Urbanisme, Habitat, Foncier

02 14 29 00 34

foncier@saint-lo-agglo.fr

www.saint-lo-agglo.fr

